

QU'EST-CE QUE L'INITIATIVE No Billag ?

LA SUPPRESSION DE LA REDEVANCE RADIOS ET TELEVISIONS

La votation du 4 mars prochain est d'une grande importance pour la démocratie. La suppression des redevances radio et télévision, actuellement de 451.- et qui passera à 365.- en 2019 est soutenue par les jeunes libéraux-radicaux, l'UDC et l'Union suisse des arts et métiers (USAM). Si elle était acceptée, elle ferait disparaître le service public au profit de grands groupes privés surtout alémaniques ou étrangers. La redevance n'est pas d'abord une affaire individuelle pour que chacun puisse se payer la télévision ou la radio qu'il veut. Il ne faut pas oublier que la force des intérêts privés se nourrissant de la publicité transformera la diversité médiatique actuelle pour la livrer aux lois économiques.

N'oublions pas que la redevance permet d'assurer dans toutes les régions linguistiques de notre pays, une couverture médiatique complète en matière de politique, d'économie, de culture et de sport. Son produit est destiné à la SSR et aux radios locales et télévisions régionales remplissant un mandat de service public. Il permet de couvrir les coûts de production, car la publicité et le sponsoring ne suffisent pas en Suisse pour financer dans tout le pays des programmes diversifiés de bonne qualité.

Même si la SSR peut être l'objet de critiques concernant son manque de pluralisme politique dans la couverture de l'info et qu'il serait souhaitable de proposer une redevance proportionnelle au revenu de chacun, il nous paraît important de s'opposer à cette initiative, car elle supprime la mention selon laquelle la radio et la télévision contribuent à la formation et au développement culturel, à la libre formation de l'opinion et prennent en considération les particularités du

pays et les besoins des cantons. De plus, il faut savoir que la redevance radio et télévision bénéficie très largement à la Suisse romande, au Tessin et à la région romanche en redonnant à ces régions une partie des produits de la redevance.

Certains parlent d'un vote émotionnel alors qu'il s'agit d'une votation profondément politique. Le POP vous recommande vivement de dire NON à la suppression de la redevance radios et télévisions, dite No Billag, pour soutenir la notion d'un service public qui ne soit pas orienté vers le profit.



Alain Bringolf

AGENDA

La Chaux-de-Fonds

Tous les lundis à 19h30 (Versoix 7),
séances de section

Ma. 6 fév., Je. 8 mars, Lu. 23 avril à 19h30, Me. 6 mai à 17h30, Hôtel-de-Ville,
Conseil Général

Le Locle

Lu. 12 fév., 19 mars, 16 avril à 20h (Envers 7),
séances de section

Me. 21 fév., 28 mars, 25 avril à 19h45, Hôtel-de-Ville,
Conseil Général

Val-de-Travers

Ma. 6 fév., 6 mars, 3 avril à 20h (salle UNIA à Fleurier),
séances de section

Lu. 12 mars (St-Sulpice), 4 juin (Les Bayards) à 20h,
Conseil Général

Les Jeunes POP

1er jeudi du mois à Neuchâtel à 19:30 (Ecluse 46)

1er mercredi du mois à La Chaux-de-Fonds à 19:30 (Versoix 7)

3ème mercredi du mois, en commun (lieu en alternance)

Littoral

Ma. 27 fév., Je. 5 et 26 avril, Je. 24 mai à 18h30 (Ecluse 46),
séance de section

Lu. 12 mars à 18h30, Hôtel-de-Ville,
Conseil Général

Cantonal

Lundi 5 fév., 12 mars, 16 avril, (Versoix 7), Comité Cantonal

National

Samedi 3 fév. et 16 juin, Comité Central

Dimanche 4 mars., votations cantonales



ÉDITORIAL



R

emettre les pendules à l'heure

L'appel de la Chambre du Commerce et de l'Industrie, et notamment de son président, membre d'une société horlogère, pour le refus du budget a de quoi surprendre. En effet et pour rappel, sans l'intervention massive de l'Etat fédéral, l'horlogerie aurait totalement disparu de l'Arc jurassien et en particulier des Montagnes neuchâteloises.

Au 20e siècle, l'horlogerie a été sauvée par une politique interventionnisme et dirigiste sans précédente de la part de la Confédération et des collectivités publiques. Participation publique au capital des sociétés, prêts et subventions, légalisation du Cartel et du statut horloger, présence des pouvoirs publics au sein des Conseils d'administration des entreprises, l'Etat fédéral a maintenu artificiellement ce secteur face à la concurrence mondiale et contre le dogme du libéralisme.

Certains secteurs, tels que les Fabriques d'assortiment réunies [F.A.R.], ont bénéficié d'un positionnement quasi monopolistique, avec pour la petite histoire des

représentants du mouvement ouvrier, imposé par la Confédération, au sein de leur Conseil d'administration. D'autres secteurs n'ont pas eu cette chance, si l'on pense notamment à celui du chocolat (Klaus, Suchard,...), constituant pourtant un marqueur identitaire du pays.

Le processus de libéralisation qui caractérise malheureusement le dernier tiers du 20e siècle, jugulé à la crise des taux de changes, provoqua, en quelques années, la perte de plus de la moitié des emplois horlogers en Suisse.

Vous l'aurez compris : Après avoir vécu et survécu grâce à l'Etat, il paraît pour le moins surprenant que la Chambre et certains de ses représentants horlogers, secteurs industriels les plus soutenus par les pouvoirs publics, soient dorénavant... les chantres du démantèlement et des allègements fiscaux.

DONZE, Pierre-Yves, *Histoire de l'industrie horlogère suisse* : De Jacques David à Nicolas Hayek (1850-2000), Editions Alphil - Presses universitaires suisses, Neuchâtel, 2009, p. 166 : Les emplois horlogers passent de 90'000 en 1970 à 47'000 en 1980, avant de plonger à 34'000 en 1990.

Cédric Dupraz

LA GRENADE !

Chasse à «l'home!»

Une fois de plus, je vais dénoncer un scandale, mais rassurez-vous, cet article n'est qu'un pétard mouillé, une grenade qui fait pschitt !

Voilà donc des Conseillers d'Etat socialistes, au revenu annuel d'environ 240'000 francs chacun, qui sont chargés de réaliser des économies.

Dans le même temps, les millionnaires du canton ont augmenté leur fortune de 687 millions en une année, selon les statistiques officielles.

Vous supposez donc que ce gouvernement qui se prétend de gauche va peut-être, éventuellement, prudemment demander aux contribuables qui s'enrichissent sans cesse de faire un petit, un tout petit, un minuscule effort.

Eh bien, non ! Ce sont les personnes âgées, dans les homes, que le Conseil d'Etat a choisies pour diminuer le déficit du budget. Il demande aux 1500 résidents de baisser leur maigre revenu de 15 francs par mois, soit 180 francs par an pour économiser 280'000 francs. Les millionnaires se seront donc enrichis en un an 2453 fois plus que le sacrifice réclamé aux pauvres (687 : 0,28).

Les plus riches pourront donc continuer d'augmenter leur fortune paisiblement, puisque faute de dénonciation, cette anomalie devient insidieusement de droit divin, comme au Moyen Âge !

Quand je vous disais que cette grenade allait me péter dans les mains ...

Henri von Kaenel

L'HÉMICYCLE L'OPACITÉ D'HNE

Le groupe POP-Verts-Solidarités a pris connaissance du rapport d'information 17.030 en réponse au postulat de la commission des finances du 4 février 2015, « Hôpital neuchâtelois – subventions pour prestations d'intérêt général (PIG) ».

Si notre groupe se rend compte du travail comptable et analytique titanesque qui devait être effectué, il ne peut néanmoins que rester sur sa faim à la lecture du rapport, tant sur le contenu que sur les délais.

En premier lieu, notre groupe regrette que ce rapport n'ait pas été renvoyé en commission.

Quelques remarques générales ensuite: disons-le d'emblée, notre groupe s'est demandé si l'HNE ne confondait pas autonomie avec opacité.

Le but ici n'est pas de juger de la pertinence de disposer de telle ou telle discipline médicale dans nos hôpitaux mais simplement de savoir comment et surtout où est dépensé l'argent public, s'il est utilisé pour offrir des services de base au plus grand nombre par exemple. Nous notons avec satisfaction, toutefois, que certaines PIG ont pu être identifiées et correspondent bel et bien à des prestations offertes à la population. Néanmoins, nous n'avons malheureusement obtenu que des réponses très partielles.

Pourtant, des cantons comme Bâle-Ville, Genève ou Vaud ont pu répertorier leurs PIG de manière beaucoup plus précise. Pourquoi pas Neuchâtel?

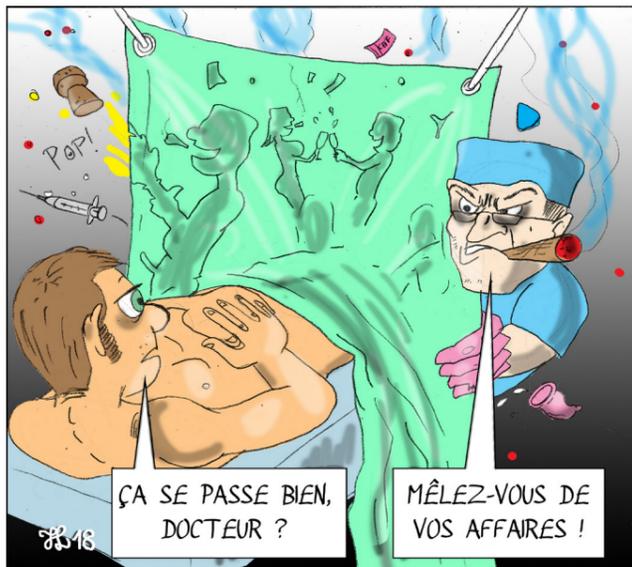
Ce rapport manque malheureusement de profondeur analytique, de transparence, de sens critique et finalement de remise en question. Nous nous attendions à un vrai travail analytique cohérent et nous retrouvons des coûts calculés à l'aide de modèles différents, avec des morceaux choisis semblerait-il arbitrairement par nos institutions de santé. La liste des prestations reconnues comme des PIG, fournie par l'HNE dans ce rapport, est pour le moins étonnante et appelle à quelques commentaires et questions :

- Comment est calculé le surcoût d'exploitation du centre de sénologie ? Ce montant de 700'000 frs semble en fait correspondre à son budget de départ il y a quelques années et paraît étonnant vu son activité principalement ambulatoire.
- Comment expliquer que l'HNE fasse figurer dans sa liste ce même centre du sein et qu'aucun de ses 8 autres pôles de compétences (que l'on retrouve sur son site internet) n'y soit, comme par exemple le centre de l'obésité ? Les surcoûts de l'HNE s'arrêtent-ils aux abords des urgences de Pourtalès et ne concerneraient que ses sites périphériques?
- Les 4 EPT d'agents de sécurité font partie des PIG, par contre l'hyperactif service de communication de l'HNE, avec ses publications payantes sur les réseaux sociaux et autres revues sur papier glacé, serait-il autoporteur?

Dans un autre registre, notre groupe s'est également demandé si, en contrepartie des 3,5 millions dus à la formation des médecins assistants, une taxation pouvait être instaurée auprès des institutions privées qui ne font pas ou peu de formation mais qui en profitent.

En conclusion, notre groupe remercie le Conseil d'Etat pour cette première étape d'identification des PIG mais nous l'appelons à continuer ce travail et, dès lors, notre groupe refusera le classement du postulat de la commission des finances.

Armin Kapetanovic



PERMANENCE IMPÔTS DU POP AU LOCLE

Vous le savez, le POP vous aide toujours à remplir la déclaration d'impôts. Les personnes habitant Le Locle peuvent téléphoner au 076 366 41 91. Si vous ne trouvez pas de réponse, laissez un message.

VAL-DE-TRAVERS DU PAIN SUR LA PLANCHE POUR 2018

Il y aura du travail en ce début d'année. Entre les conséquences des raisonnements pécuniaires à court terme des TransN et l'absurdité d'une attaque frontale contre les structures de réinsertion des personnes à l'aide sociale, les fronts de lutte ne manquent pas. Deux sujets importants qui vont nous occuper ces premiers mois !

D'abord, le POP va lancer une pétition pour s'opposer au licenciement des deux contrôleurs du secteur Val-de-Travers par TransN et leur remplacement par des agents de sécurité salariés. Ce licenciement est absurde et inacceptable. Dans un canton avec un fort taux de chômage comme le nôtre, le bon sens voudrait que les entreprises, encore plus celles dont l'existence même dépend de l'aide financière directe ou indirecte de l'Etat et des Communes, engagent local et ne licencient pas leur personnel pour sous-traiter le travail dans une entreprise d'un autre canton. De plus, un tel mépris vis à vis du personnel va à l'encontre d'une culture d'entreprise saine et stable. Mais ce licenciement remet aussi en question la sécurité des usagers, mettant notamment en danger les écoliers car les quais ne sont plus surveillés aux heures les plus fréquentées.

Le deuxième point pour lequel il faudra batailler ferme est la mise en péril de la structure d'insertion socioprofessionnelle atelier Fil par la réduction des subventions de l'Etat en raison de la non-acceptation du budget cantonal 2018. L'Etat versera en effet sur les 3 premiers mois de l'année le 20% de la subvention 2017, ce qui équivaut à quelques Fr. 6000.-/mois. Cette structure, née d'un projet privé et créée il y a presque

3 ans soutient l'intégration de personnes suivies par les services sociaux, le service des migrations, l'AI, à travers un atelier de couture. L'atelier dispense aussi des cours de français aux personnes issues de la migration. Elle compte actuellement 4 professionnelles salariées et 4 enseignantes quasi bénévoles (2, 2 EPT* en tout) et une quinzaine de personnes en insertion.

Comme il n'est plus possible de prolonger des contrats ISP (insertion socio-professionnelle) ni d'en faire de nouveaux – alors que quatre personnes devaient commencer en janvier – l'Atelier va se retrouver avec seulement 2, 8 EPT* en février, soit 2, 8 places de l'ODAS.

Une façon détournée de dire ensuite que la subvention initiale prévue de 6 EPT* n'a plus lieu d'être... Et ce sans parler de ces 4 personnes pour qui il était essentiel de venir travailler à l'atelier en 2018.

Même si l'atelier réalise des travaux pour des personnes privées et des entreprises et parvient à s'autofinancer à 35% environ, il est évident que les salaires des couturières professionnelles et le loyer ne peuvent pas être versés sans subsides cantonaux et que dans la situation actuelle, c'est l'existence de toute la structure qui est mise en danger et qui risque de disparaître.

Là aussi, nous entendons nous battre par tous les moyens pour conserver cette structure et trouver un financement jusqu'à ce que notre canton soit enfin doté d'un budget !

POP du Val-de-Travers

POP INFO ET LIBERTÉ DE PRESSE

Fusion de L'Impartial et L'Express. Crise à l'Agence Télégraphique Suisse (ATS), suite à un démantèlement annoncé par les actionnaires qui cherche à baisser les coûts en licenciant une bonne partie des journalistes. En plus, la votation sur l'initiative «no billag» soutenue par l'UDC, l'extrême droite. Le thème du rôle des médias est sur la table.

Le débat concernant la liberté d'opinion, d'information et des médias n'est pas très courant en Suisse, sauf exceptions toujours liées à la détérioration de la situation financière de nombreux titres et au phénomène de concentration dans la propriété des journaux. Pourtant, le droit de former, d'exprimer, de répandre et de recevoir librement des informations, consacré dans la Constitution Fédérale, lié sans doute à la défense du bien commun, est toujours en forte tension avec la liberté des médias, étroitement attachée à la liberté économique: les médias sont conçus en général comme des entreprises où le principe guide est la rentabilité et dans lesquelles le propriétaire publie ce qu'il veut. Dans ce cadre-là le rôle des annonceurs n'est pas anodin, il détermine aussi la ligne éditoriale.

Les conséquences d'une telle dégradation du service public sont visibles: par exemple l'affaiblissement du journalisme

d'investigation et de dénonciation, la presse intimidée par des actions juridiques visant à freiner son travail, les actions de l'extrême droite qui cherchent la privatisation du service de radio et télé (no billag). Voilà l'importance des journaux indépendants comme le Courrier de Genève, les journaux et médias de gauche, comme notre journal romand «Gauchebdo» et notre petit média cantonal «POP-Info. A l'échelle globale, l'attaque sur la neutralité d'Internet déployé par le gouvernement de Trump est une autre grande menace.

Pour maintenir le POP-Info et pour améliorer notre communication sur le web, nous avons besoin de votre aide. Les comptes du journal nous montrent que POP-Info n'arrive pas à s'autofinancer. **Nous appelons les populistes, membres et sympathisant-e-s, de même que les citoyen-ne-s qui ont du plaisir en lisant le journal, à s'abonner. Nous remercions aussi les personnes qui payent régulièrement l'abonnement.** Si vous ne l'avez pas encore fait, abonnez-vous: 1 an = 10.- à verser sur le CCP 23-3817-9 avec la mention POP-Info. Veuillez utiliser les bulletins de versement envoyés avec la présente édition.

Secrétariat Cantonal

ECHOS DE BERNE

PROJET FISCAL 17: UN HORRIBLE COPIER-COLLER

Par Denis de la Reussille

Après le refus massif du peuple suisse de la RIE III, réforme fiscale sur l'impôt des entreprises, voulue par le Conseil fédéral et la majorité de droite des chambres, le Conseil fédéral met en consultation un nouveau projet fiscal intitulé PF17.

Le projet initial RIE III, refusé massivement par le peuple, à la surprise générale des milieux économiques et des partis bourgeois, comprenait une longue liste de nouvelles exonérations et niches fiscales ressemblant à une liste à la « Prévert » faite notamment pour répondre à certains secteurs économiques et à leurs lobbyistes.



Pour le parti ouvrier populaire, il est bon de rappeler que la concurrence fiscale n'a rien de durable. Les Etats et les Cantons baissent les impôts des grosses entreprises, malgré leurs gains

en hausse, et créent des échappatoires fiscales de plus en plus complexes.

Cette sous-enchère oblige les autres Etats ou Cantons à les imiter afin de rester concurrentiel. Ce nivellement par le bas diminue de plus en plus l'assiette fiscale des collectivités publiques qui doivent réduire leurs prestations au détriment des contribuables à revenus modestes ou moyens.

Or, malgré le refus net de la RIE III, le Conseil fédéral met en consultation le nouveau projet fiscal 17 qui, à quelques nuances près, est un copier-coller de la réforme refusée.

Pour le Parti Ouvrier Populaire, il ne fait aucun doute que l'imposition des entreprises en Suisse doit répondre aux normes internationales, certes, sans cesse changeantes.

Mais le nouveau projet vise toujours une baisse globale de l'imposition des entreprises en Suisse et dans les Cantons. Non seulement, il maintient l'essentiel des avantages fiscaux actuels, mais il les renforce grâce à de nouveaux instruments tel que l'impôt sur le bénéfice corrigé des intérêts ou la déductibilité massive des coûts de la recherche et du développement.

Avec ce nouveau projet, on peut s'attendre à ce que les cantons et les communes perdent énormément de recettes fiscales tout en exacerbant une concurrence fiscale néfaste, ce que rejette absolument le Parti Ouvrier Populaire.

Nous devons donc nous préparer à convaincre, à nouveau, la population suisse pour refuser ce nouveau projet en réaffirmant que les entreprises de notre pays doivent contribuer au bien-être de notre population et cesser cette concurrence fiscale qui, à terme, appauvrira dramatiquement toutes les collectivités.

VOTATIONS DU 4 MARS 2018

Votations du 4 mars 2018
Recommandations de vote

OUI au nouveau régime financier
de la Confédération

NON à No Billag

POP
Parti ouvrier et Populaire

LA CHAUX-DE-FONDS

UN BUDGET À L'UNANIMITÉ

Le budget 2018 de La Chaux-de-Fonds a été voté le 14 décembre 2017. Il présente un déficit de 15,2 millions, ramené à 5,2 après un prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle. Déficit qu'il faudra cependant relever à 6 millions après la récupération d'un point d'impôt « allégé » par le canton et sa volonté déjà affichée de discuter de la possibilité d'en prendre encore trois l'année prochaine.

Les budgets déficitaires s'enchaînent dans la métropole horlogère. La spécificité du budget 2018 ne réside donc pas dans son résultat mais dans le fait qu'il ait été voté à l'unanimité, sans aucune proposition d'amendement et avec des remerciements au Conseil communal par tous les groupes du Conseil général. Il a même été question d'Union sacrée.

Le refus de l'augmentation des impôts, attendu même si dans la situation il permettait de répartir les efforts sur toute la population et pas uniquement sur les employés de la ville, ne laisse aucune marge. L'impôt sur les personnes morales, les entreprises, continue de diminuer et atteint désormais la somme de 12 millions alors qu'en 2012 La Chaux-de-Fonds en avait encore 29 millions mais avec clé de répartition canton/commune différente.

Conscient que le budget 2018 était sans doute le moins mauvais possible avec la poursuite d'investissements minimaux nécessaires et le maintien des prestations, le POP l'a donc soutenu sans trop d'illusions. La commune après quatre années

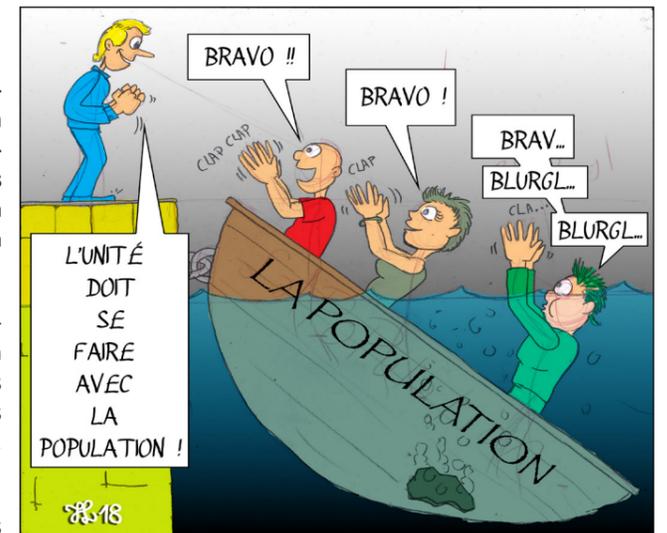
BUDGET DE L'ÉTAT: INTRANSIGEANCE IRRESPONSABLE DU PLR

Le POP neuchâtelois regrette vivement l'intransigeance irresponsable du PLR, qui a empêché l'adoption du budget 2018 du canton de Neuchâtel.

Alors que le lourd déficit du budget 2018 était connu depuis 2016 et figurait dans le plan de redressement des finances du Conseil d'Etat, tout comme le retour à l'équilibre budgétaire sur horizon de 2020, sans que le PLR ne s'en émeuve particulièrement, voici que ce dernier fait mine de le découvrir aujourd'hui et le décrète soudain comme inacceptable. Alors que ce déficit, qui avoisinait les 76 millions dans le projet du Conseil d'Etat, a été réduit à 48 millions par la commission des finances pour se stabiliser près des 50 millions en session, à aucun moment le PLR n'a proposé de solution pour le ramener dans les limites du frein aux dépenses.

Alors que la gauche du Grand Conseil multipliait les propositions de compromis, ne cessant de lui tendre la main, le PLR a campé dans une attitude de refus, manifestement décidée avant même la session.

Cette obstination du PLR à faire capoter le budget 2018 est indigne d'un parti gouvernemental et montre une fois de plus,



d'austérité n'a plus les cartes en main. C'est désormais au canton de revoir les péréquations et la répartition des richesses entre les communes. L'unité entre tous les groupes politiques est primordiale pour pouvoir faire porter notre voix au Château et préserver ainsi la qualité de vie dans la cité horlogère. Nous avons vu dans le dossier hospitalier ce qu'il était possible de faire ensemble. Nous ne pouvons que souhaiter que cet exemple se répète sur la durée. Évidemment, l'unité, pour qu'elle ait du sens, doit également se faire avec la population.

Julien Gressot

après l'exécrable campagne contre la CCT 21, à quel point la notion de bien commun est étrangère à l'esprit de ses actuels dirigeants. Cette obstination risque fort de plonger le canton dans une crise, dont on mesure difficilement les effets désastreux. Elle met en danger des postes de travail, tant dans le privé que dans le public et le parapublic ; elle péjore les entreprises, les institutions, les communes ; elle frappera de plein fouet les plus démunis.

Il faut espérer qu'après l'ivresse de la réactivité aveugle, le PLR retrouve ses esprits et le sens des responsabilités, qu'un budget redevienne possible au cours du printemps.

Quant à l'UDC, en pleine déliquescence, elle a aussi refusé ce budget en bloc, sans jamais avancer la moindre proposition, que ce soit en commission ou en plénière. Manifestement, ce qui reste de ce parti ne parvient plus qu'à se murer dans une posture de Neinsager.

Secrétariat Cantonal

POP
Parti ouvrier et Populaire

JEUNES POP: TOUCHE PAS À MON ÉCOLE, ENCORE ET ENCORE

Depuis la création de notre belle pancarte rouge et jaune en 2016, à l'occasion de la remise de la pétition pour la sauvegarde de la passerelle permettant l'obtention d'un CFC d'employé de commerce après une maturité gymnasiale, les occasions de la brandir n'ont malheureusement pas manqué. La dernière des occasions était pour dénoncer le chapitre actuel de la politique cantonale austéritaire, tournée contre les jeunes et leur futur : l'annonce de la fermeture du site neuchâtelois de la Haute Ecole de Musique (HEM).

En septembre dernier, les Jeunes POP ont mené une campagne au sujet des jeunes sans solution dans le canton en réaction au plusieurs dizaines de personnes se trouvant dans cette situation à la rentrée. Une campagne de sondage sur plusieurs sites d'éducation professionnelle et secondaire II a été lancée afin d'apprendre de leur sensibilité face aux conséquences de la politique cantonale austéritaire, prenant l'éducation, la santé et la culture comme otage d'une part, et de l'autre pour les sensibiliser à ce sujet. Selon les résultats des sondages, beaucoup de jeunes ressentent les conséquences de ces coupes ou connaissent de près une personne directement touchée.

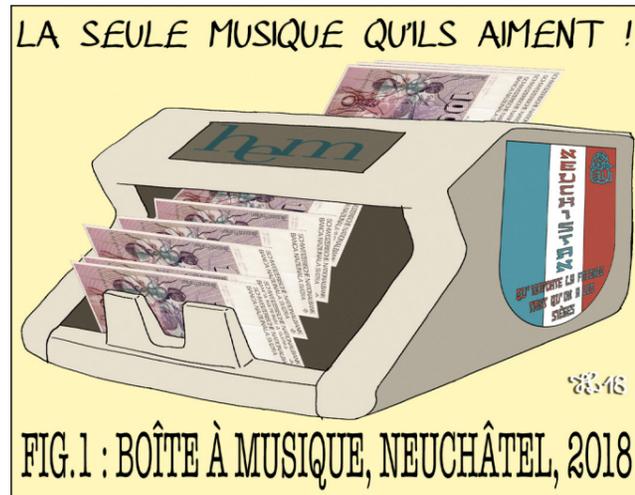
L'objectif de la politique cantonale face aux jeunes n'est pas compréhensible. Veut-elle vraiment mettre en péril la formation, afin de permettre des économies instantanées qui embellissent le bilan financier à court terme mais qui coûteront beaucoup plus à long terme ?

LE LOCLE: UNE CRÈCHE PRESQUE FERMÉE

Le 06 décembre 2017, le Conseil général du Locle se réunissait pour voter son budget déficitaire, dans une ambiance tendue. Plus que le déficit, c'était le projet de fermeture de la crèche de l'Etoile, qui amena les foules ce soir-là. Pendant que les enfants récitaient leur poésie au Saint-Nicolas sous les fenêtres de l'Hôtel-de-Ville, les discussions allaient bon train. Les deux premiers points votés sans grand débat, nous pûmes passer au point brûlant.

En recherche d'économies, le Conseil Communal considérait que la crèche, en sous-effectif actuellement, pouvait être fermée. Assurant qu'aucun enfant ne serait abandonné et que les employées retrouveraient une place dans les institutions communales, le Conseil Communal voulait rassurer les partis sur cette fermeture.

Après de grandes discussions dans notre section, le POP loclois a refusé à la majorité de ce rapport. Si les questions pratiques nous paraissaient tolérables nous ne pouvions pas, par principe, accepter cette fermeture. Le combat de notre Parti a toujours été en faveur d'un accès aux crèches pour tous les enfants, sans distinction. De plus, il ne nous paraissait pas juste, de fermer une structure, créée il y a juste quatre ans en collaboration avec les employées actuelles. Si le conseil communal admit son erreur d'avoir voulu placer la crèche sur les



Nous ne pouvons pas continuer à lutter désespérément pour sauver des miettes. Nous avons besoin d'une formation pour tous et adapté à tous. Nous voulons des écoles véritablement gratuites, accessibles et émancipatrices. Nous refusons la logique de marché néolibéral surtout quand il s'agit de notre formation, nous ne voulons pas apprendre pour être uniquement économiquement utiles et rentables, mais pour vivre dignement.

L'éducation ou la mort, nous vaincrons.

Les Jeunes POP

LITTORAL

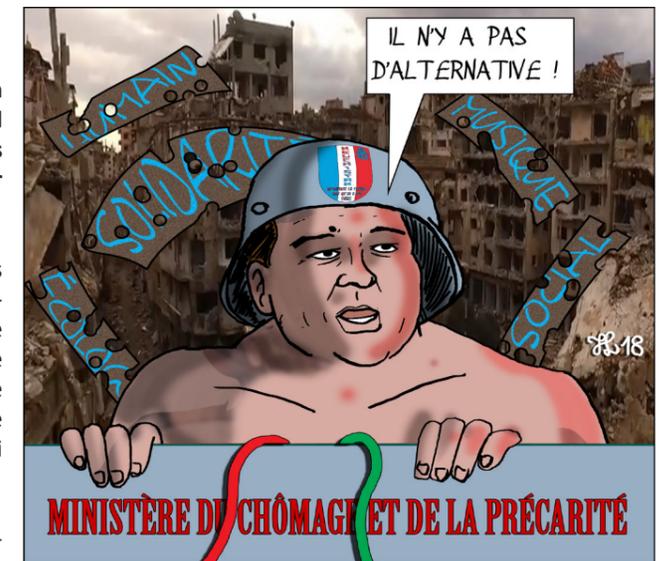
DE QUOI LE CONSEIL D'ETAT NEUCHÂTELOIS EST-IL LE NOM ?

Le Conseil d'Etat neuchâtelois, en la personne de son ministre du chômage et de la précarité, M. Jean-Nathanaël Karakash a décidé très impérieusement une baisse des normes de l'aide sociale qui devrait entrer en vigueur le 1er février 2018. La troisième en 11 mois !

Quel acharnement à s'attaquer au minimum vital du bas peuple! Et quel courage politique de la gauche socialiste gouvernementale qui ne se donne même plus un semblant de bonne conscience en appelant aux quelques maigres valeurs de solidarité et de justice sociale qui lui servaient surtout jusque là à déboussoler un peu plus les classes populaires. Enfin, elle endosse de manière décomplexée le rôle qui est le sien. Celui de deuxième droite.

Que ce soit idéologiquement ou pratiquement, plus rien ne distingue et depuis longtemps la droite de la soi-disant gauche. Le fameux TINA (there is no alternative) de Margaret Thatcher a été si bien intégré par l'ensemble du spectre politique qu'une seule et même vision capitaliste gouverne le monde. La théorie du ruissellement, vieille du XIXème siècle, qui veut que plus les riches s'enrichissent, plus les retombées financières seront positives sur les classes sociales moins privilégiées fait florès comme jamais. Il n'est que de lire la prose de nos gouvernants sur leurs sites, blogs ou comptes rendus médiatiques (cf. : jnk.ch ou les articles parus dans le journal « Le Temps » consacrés à la politique de M. Karakash) pour le constater sans détour.

Rien ne vaut la connaissance de l'histoire ou la grille de lecture marxiste pour se rendre compte que tout le brouet de l'économie politique classique du XVIIIème et du XIXème siècles nous est resservi in extenso aujourd'hui et presque sans modification rhétorique. Ainsi pour notre ministre, ce n'est pas le travail qui crée la richesse, mais le capital (ou dit en termes du XXIème siècle : l'entreprise), ce ne sont pas les conditions sociales d'exploitation capitalistes qui produisent la pauvreté, mais les pauvres qui sont fainéants (et qu'ils faut activer), la lutte des classes n'existe pas, chacun est libre et responsable pour autant que l'égalité des chances soit garantie (dans une société de classes, donc inégalitaire par définition, bonne chance !).



De quoi ce Conseil d'Etat est-il le nom ? Rien de moins que de la destruction du monde : social, humain et écologique, avec pour unique horizon possible la croissance ou, pour mieux dire, l'accumulation du capital. Comme l'écrit le philosophe Lucien Sève, il est aujourd'hui aussi urgent de s'attaquer à la crise écologique qu'à la crise anthropologique, les deux allant de pair. Contre cette politique de droite, cette politique d'asservissement et de dépossession, cette domination sans partage d'une idéologie et d'une pratique contre-révolutionnaire, le temps est plus que jamais venu de lutter pour un projet de société communiste. Lorsqu'un budget cantonal fait seul bander les élites politiques, il y a de quoi se poser des questions sur la barbarie du monde tel qu'il est et tel qu'il va. Et de prendre conscience qu'il n'y a plus qu'une chose à faire : le renverser !

Julien Binggely



Section Le Locle

PERMANENCE IMPÔTS DU POP À LA CHAUX-DE-FONDS

Vous le savez, le POP vous aide toujours à remplir la déclaration d'impôts. Les personnes habitant La Chaux-de-Fonds, le Littoral ou les Vallons peuvent téléphoner au 032 968 63 65 (Secrétariat), entre 9h et 12h tous les jours.